



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Appel à Manifestation d'Intérêt

Pour le recrutement d'une firme devant accompagner le Ministère de l'Économie et des Finances dans la mise en œuvre d'un nouveau système de production et d'impression de vignettes, d'enregistrement des plaques d'immatriculation ainsi qu'un système automatisé et totalement intégré pour l'inspection des véhicules roulants

Le Ministère de l'Économie et des Finances a décidé de lancer la mise en œuvre d'un nouveau système intégré et sécurisé d'émission et d'enregistrement de documents sécuritaires pouvant identifier les véhicules à moteur (voitures, camions et motocyclettes) ainsi qu'un nouveau système automatisé pour le mécanisme d'inspection de ces véhicules.

Le système devra répondre aux objectifs suivants:

- Harmoniser et décentraliser effectivement l'émission de documents officiels sécurisés ;
- Régénérer et renforcer le système d'information de l'administration de l'État relative à la distribution et la détention de documents sécurisés ;
- Standardiser les équipements de l'administration chargée de l'émission et de la distribution des documents sécurisés et la mettre en adéquation avec les normes technologiques internationales ;
- Mutualiser les ressources technologiques déjà présente afin d'aboutir à un véritable système intégré de production et de distribution de ces documents.

Les fonctionnalités à couvrir par le système :

1. L'enregistrement des plaques d'immatriculation et la production du titre de propriété du véhicule ainsi que sa carte d'enregistrement ;
2. La production de vignettes sécurisées qui permettront à l'agent de la circulation d'accéder aux informations du véhicule avec ou sans la présence de son conducteur ;
3. La réalisation de l'inspection des véhicules, en mettant en place un réseau décentralisé avec plusieurs postes ou centres d'inspection, tous connectés au réseau global du MEF et ayant la capacité de contrôler l'état d'un véhicule et de lui attribuer, au cas où le test de contrôle est concluant, une vignette l'autorisant à circuler.

4. Ces centres seront placés dans des endroits ouverts et déjà équipés, entre autres, d'infrastructures d'électricité, comme les pompes à essences par exemple, et devront avoir une accréditation de l'État pour être autorisés à effectuer ce type d'inspection. Le standard par rapport au matériel à utiliser dans ces centres a été discuté et validé par les responsables du service de la circulation des véhicules et les syndicats des chauffeurs, qui ont pris part à toutes les discussions sur la conception de ce système ;
5. L'attribution aux agents de la circulation de mécanismes de contrôle électronique des documents d'enregistrement des véhicules roulants (voitures et motocyclettes) afin de pouvoir à tout moment identifier un véhicule signalé suspect et recueillir en temps réel des informations sur son conducteur ou son propriétaire.

Les critères de sélection retenus dans le cadre de cette mise en œuvre :

- 1) La firme à recruter devra montrer sa capacité à présenter une solution spécifique pouvant permettre aux instances de l'État impliquées dans les opérations d'enregistrement, d'impression et de contrôle de l'état des véhicules à moteur, de disposer d'outils et de matériels adéquats et adaptés pour effectuer les opérations en question en temps réel dans un environnement intégré ;
- 2) Elle devra aussi justifier une expérience pertinente dans la conception et le paramétrage de systèmes sécuritaires d'enregistrement de documents et prouver sa capacité à fournir aux instances impliquées le matériel et les accessoires pouvant garantir un niveau de production à grande échelle et sur une période pouvant couvrir au moins une année fiscale ;
- 3) Elle devra finalement fournir au moins deux (2) références de projets similaires dont elle est détentrice de contrats sur au moins trois années consécutives.

La durée de l'exécution du contrat :

La période de mise en œuvre est prévue sur une durée maximale de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de la signature du contrat.

Les intéressés doivent soumettre leur dossier de candidature incluant :

- 1) Une présentation de la firme
- 2) Le personnel clé devant intervenir dans le cadre de ce contrat
- 3) Les expériences de la firme dans la mise en œuvre de systèmes similaires

Au plus tard le 10 Février 2021 aux adresses suivantes :

Direction des Systèmes d'Information du Ministère de l'Économie et des Finances,

du Ministère de l'Économie et des Finances ;

1, Rue des Pionniers, Pacot, Port-au-Prince, Haïti, HT-6140 ;

Secretariat Général du MEF

5,16 Avenue Charles Sumner, Port-au-Prince, haïti

Téléphone : +509 2992 1003 / Portable +509 3782 2822;

Courriel : dsi@mef.gouv.ht ou donald.marcelin@mef.gouv.ht